

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article1554>

# L'Intelligence économique, ou comment s'informer sur ses concurrents et son secteur

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : mardi 14 février 2006

---

Spyworld Actu

---

Toute entreprise a, à un moment ou un autre de sa croissance, besoin de connaître sa position sur son marché, afin de savoir comment elle se situe par rapport à ses concurrents, à son environnement sectoriel et géographique, etc.

Pour surveiller son environnement, elle effectuera une veille, qui va consister à observer et à analyser ce qui se passe autour de l'entreprise. Cette veille pourra être stratégique, concurrentielle, technologique, image (analyse de la perception d'une cible sur une marque et sur une période donnée), juridique. Ces différentes notions sont

Ces différentes notions sont généralement regroupées sous le terme générique » « d'intelligence économique ».

### À quoi sert de faire une veille ?

- ▶ identifier et s'informer sur ses concurrents et ses fournisseurs. La concurrence est une notion à prendre au sens large : pas seulement les entreprises du même secteur d'activité, mais aussi celles qui proposent des produits qui peuvent se substituer aux siens. En outre, une veille doit aller au-delà de la surveillance de ses concurrents.
- ▶ décrypter les possibilités qui s'offrent à elles sur d'autres marchés, s'en servir pour développer une innovation ou se lancer sur un nouveau marché.
- ▶ connaître les tendances en matière réglementaire, sociale
- ▶ identifier les bonnes pratiques mises en oeuvre par d'autres afin de s'en inspirer. C'est le cas lorsque l'on effectue une « revue de Web », sur son secteur ou dans un spectre plus large, afin de voir comment les autres se présentent, comment ils s'y prennent.
- ▶ savoir ce qui se dit sur son entreprise, afin de maîtriser son image

[Comment faire sa veille ?](#)

[A qui sous-traiter sa veille ?](#)

[Combien coûte une veille ?](#)

[Quelles précautions prendre ?](#)

*Post-scriptum :*

<http://rtl.lu/cms/news/webdossier/1705>